



les FICHES de l'Observatoire



Mai 2003 - N° 12

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA ZONE URBAINE SENSIBLE DE BLOIS

TABLEAU DE BORD N° 4 - DONNÉES DE FÉVRIER 2003

CETTE QUATRIÈME ÉDITION DU TABLEAU DE BORD SUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA ZONE URBAINE SENSIBLE (ZUS) DE Blois, mis en place par l'ANPE, la DDTEFP, LA PRÉFECTURE, LE CONTRAT DE Ville de Blois, LE CONSEIL GÉNÉRAL ET L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES DE LOIR-ET-CHER, PORTE SUR LES STATISTIQUES DU MOIS DE FÉVRIER FOURNIES PAR L'ANPE. RAPPELONS QUE LA BASE DE RÉFÉRENCE EST LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BLAISOIS DANS SON PÉRIMÈTRE DE 2002, HORS ZUS (Blois, LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR, FOSSÉ, MAROLLES, SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT, SAINT-SULPICE, VILLEBAROU, VINEUIL). POUR PERMETTRE LES COMPARAISONS AVEC LES TABLEAUX DE BORD PRÉCÉDENTS, LA COMMUNE DE CHAILLES, QUI A INTÉGRÉ LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE. LA ZUS COMPREND LES QUARTIERS BÉGON, CROIX-CHEVALIER, KENNEDY, COTY ET UNE PARTIE DU QUARTIER DES SARRAZINES.

DONNÉES DE CADRAGE

	ZONE URBAINE SENSIBLE			RESTE DU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Population totale	7 472	6 906	14 378	28 818	25 988	54 106
Population active	3 037	3 498	6 535	12 400	13 178	25 578
Demandeurs d'emploi catégorie 1	580	795	1 375	793	882	1 675
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 ¹	644	883	1 527	939	1 013	1 952
Total demandeurs d'emploi	1 100	1 175	2 275	1 605	1 388	2 993

Catégories 1 et 6 : cf définitions page suivante

La part des chômeurs de la ZUS dans le total du Loir-et-Cher a diminué. Au 31 janvier, elle est de 12,4 % contre 14 % en janvier 2002. En revanche, leur poids dans la population active reste plus de 3 fois supérieur à celui du reste du territoire de l'ancienne communauté de communes, l'écart tendant à s'accroître

RATIOS

Demandeurs d'emploi catég. 1/ Actifs ²	ZUS	21,0 %
	Hors ZUS	6,5 %
Evolution janv. 2002 - fév. 2003 (cat 1) ³	ZUS	+ 4,8 %
Evolution 31/12/01 - 31/01/03	Loir-et-Cher	+ 15,7 %

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

	Juillet 2001		Janvier 2002		Février 2003	
	ZUS	Hors ZUS	ZUS	Hors ZUS	ZUS	Hors ZUS
Femmes (1)	50,8	52,4	46,8	49,9	42,2	47,3
Hommes (1)	49,2	47,6	53,2	50,1	57,8	52,7
Total cat 1 (2)	58,5	51,7	61,3	57,8	60,4	56,0
Total cat 6 (2)	11,0	13,3	8,6	9,7	6,7	9,3
Moins de 25 ans (1)	20,8	18,9	20,4	22,1	22,3	21,2
RMI (1)	40,6	22,3	38,2	21,6	35,3	17,8
Chômeurs longue durée (1)	32,8	25,9	30,7	25,4	27,1	25,3
Non qualifiés (1)	56,6	35,5	54,7	34,8	54,5	34,9
Niveaux Vbis + VI (1)	49,7	26,7	48,9	20,4	43,3	21,3

(1) : en % de la catégorie 1
(2) : en % du total des demandeurs d'emploi

1 Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

2 Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

3 L'extraction des données ayant lieu le 20 du mois considéré peut entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de fin de mois.

LES ÉVOLUTIONS MARQUANTES DANS LA ZUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Les tendances observées en 2001 se sont globalement prolongées en 2002 : **diminution du chômage féminin** dans la ZUS (catégorie 1), **augmentation forte du chômage masculin**. La part des seconds s'est donc encore accrue pour atteindre près de 58 %. **Au total, le chômage est en hausse de 5 %**, soit trois fois moins qu'en Loir-et-Cher. ● Recul confirmé de la catégorie 6 (surtout chez les femmes) et nouvelle progression des demandes de catégorie 3 (hommes uniquement). ● La **décroe des effectifs inscrits depuis plus de deux ans se poursuit également**, sur

un rythme encore très soutenu pour les plus de trois ans (- 17 %). La reprise du chômage affecte surtout **les moins de 25 ans : + 15 %**. ● Le niveau de formation des chômeurs a encore progressé, plus nettement même qu'en 2001 ; on compte moins de demandeurs de catégorie VI qu'en janvier 2002 et plus aux niveaux III, IV et V. ● Deux catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs augmenter plus particulièrement : les ouvriers qualifiés P1-P2 (+ 15 %) et l'ensemble techniciens-dessinateurs-agents de maîtrise-cadres (+ 9 %).

LES PRINCIPAUX ÉCARTS DE STRUCTURE

● Le poids de la catégorie 1 dans le total des chômeurs est en léger recul par rapport à janvier 2002, mais l'écart entre la ZUS et le reste de la Communauté de communes est stable (4 points de plus en ZUS). De même, les effectifs de la catégorie 6 (personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois précédent leur inscription) se sont encore amenuisés, ce qui traduit la raréfaction des contrats de courte durée. ● **Le chômage de longue durée est désormais moins élevé dans la ZUS que dans l'ensemble du département** (27,1 % contre 28,6 %) ; il est toujours plus faible dans le reste de la Communauté (25 %). ● Les structures de répartition par âge tendent à se rapprocher. C'est notamment le cas pour les **moins de 25 ans**, dont le poids est plus élevé dans le Blaisois (entre 21 et 22 % en ZUS ou en dehors) que pour la moyenne du Loir-et-Cher (18,6 %). ● Bien qu'en progression, le **niveau de formation des chômeurs de la ZUS reste nettement inférieur** à celui du territoire de référence : 43,2 % ont un niveau V bis ou VI, contre 21,3 %. ● De même, l'écart persiste en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles : **54,4 % de non qualifiés en ZUS**, 37,3 % en dehors. Dans le reste de la Communauté, près de 20 % des demandeurs sont techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise ou cadres,

contre 5,4 % dans la ZUS. ● **Désavantage encore en ce qui concerne la durée d'expérience** dans le métier d'inscription : pour 39 % des demandeurs de la ZUS, elle est inférieure à un an (33 % en dehors). ● La part des **chômeurs titulaires du permis de conduire est plus élevée** qu'en janvier 2002. Le handicap qui affecte les femmes de la ZUS en ce domaine s'est donc légèrement réduit (50 % détentrices du permis, soit 8 points de plus en un an), mais l'écart avec les autres catégories demeure très important (75 % des femmes hors ZUS ont le permis). De surcroît, **plus de la moitié des demandeuses ne disposent d'aucun véhicule personnel** (y compris vélo ou mobylette). ● Pour les **jeunes de moins de 25 ans**, les distorsions entre territoires continuent à se réduire. Le niveau de formation progresse moins vite en ZUS ; la part des jeunes de niveau V bis ou VI (31 %) y demeure deux fois supérieure à celle atteinte en dehors. ● On compte **748 bénéficiaires du RMI parmi les chômeurs de la ZUS**, toutes catégories confondues, soit **33 % du total**. Dans le reste de la Communauté, ils ne sont que 465 (15,5 %). Les premiers sont en outre **plus âgés** (42 % de plus de 40 ans) et **moins bien formés** (36 % au niveau VI, contre 26 %).

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE DEMANDE D'EMPLOI

	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie 1	580	52,7	793	49,4	795	67,7	882	63,5	1 375	60,4	1 675	56,0
Catégorie 2	205	18,6	261	16,3	34	2,9	57	4,1	239	10,5	318	10,6
Catégorie 3	72	6,5	169	10,5	102	8,7	152	11,0	174	7,6	321	10,7
Catégorie 4	76	6,9	92	5,7	90	7,7	79	5,7	166	7,3	171	5,7
Catégorie 5	41	3,7	54	3,4	26	2,2	32	2,3	67	2,9	86	2,9
Catégorie 6	64	5,8	146	9,1	88	7,5	131	9,4	152	6,7	277	9,3
Catégorie 7	34	3,1	57	3,6	7	0,6	11	0,8	41	1,8	68	2,3
Catégorie 8	28	2,5	33	2,1	33	2,8	44	3,2	61	2,7	77	2,6
Total	1 100	100	1 605	100	1 175	100	1 388	100	2 275	100	2 993	100

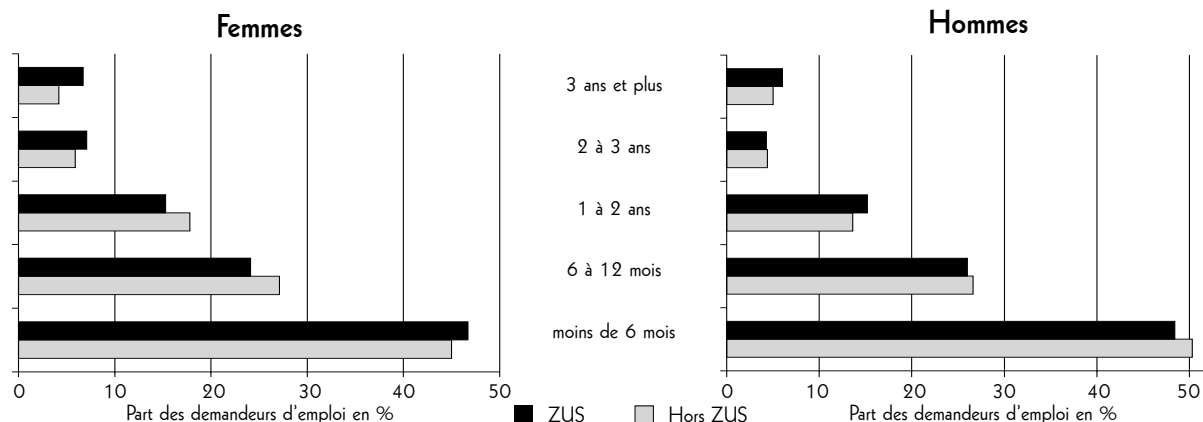
Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

- 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;
- 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;
- 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;
- 4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

- 5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;
- 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;
- 7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;
- 8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

Les graphiques suivants portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

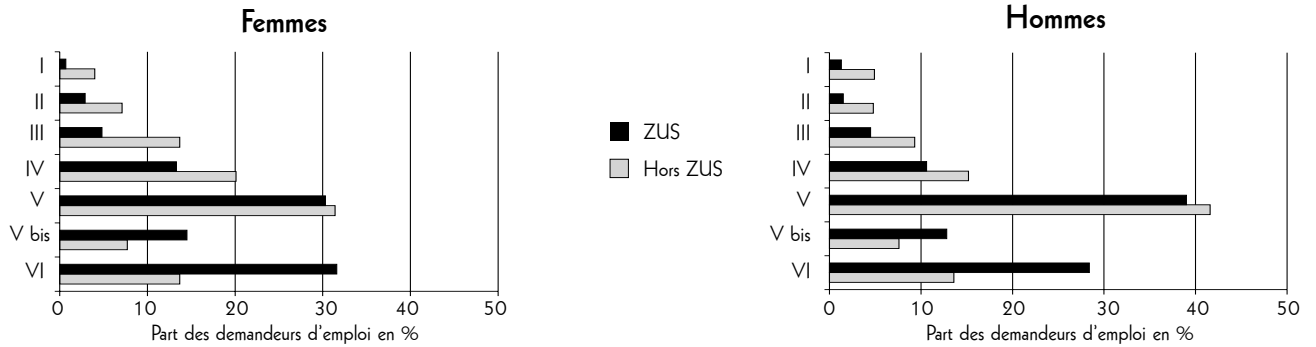
RÉPARTITION SELON LA DURÉE D'INSCRIPTION



RÉPARTITION PAR ÂGE

	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	134	23,1	154	19,4	173	21,8	201	22,8	307	22,3	355	21,2
Dont 16-20 ans	37	6,4	46	5,8	58	7,3	63	7,1	95	6,9	109	6,5
25 à 39 ans	245	42,2	367	46,3	374	47,0	391	44,3	619	45,0	758	45,3
40 à 49 ans	146	25,2	163	20,6	148	18,6	170	19,3	294	21,4	333	19,9
50 ans et plus	55	9,5	109	13,7	100	12,6	120	13,6	155	11,3	229	13,7
Total	580	100	793	100	795	100	882	100	1 375	100	1 675	100

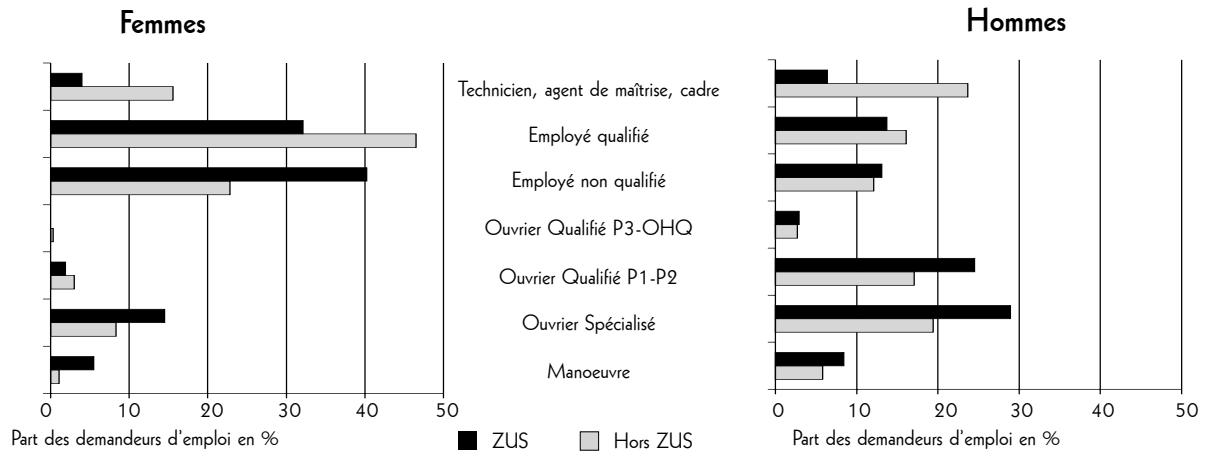
RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



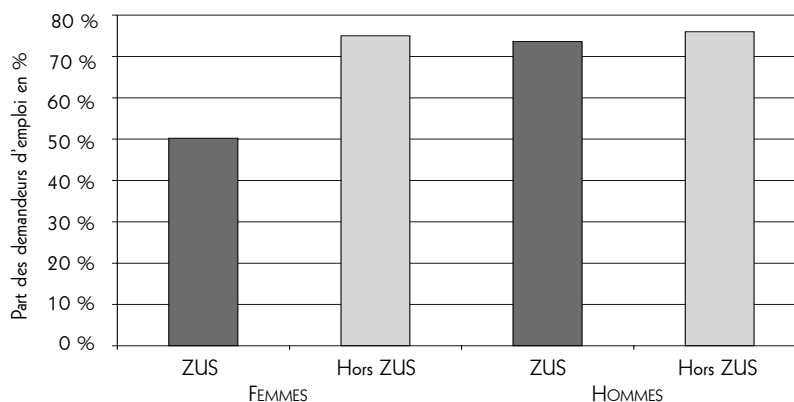
Niveaux de formation

I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première année de CAP-BEP sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

RÉPARTITION PAR QUALIFICATION



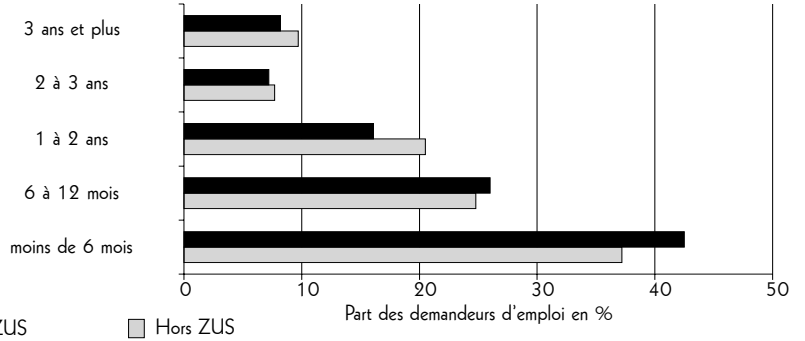
PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN POSSESSION D'UN PERMIS DE CONDUIRE



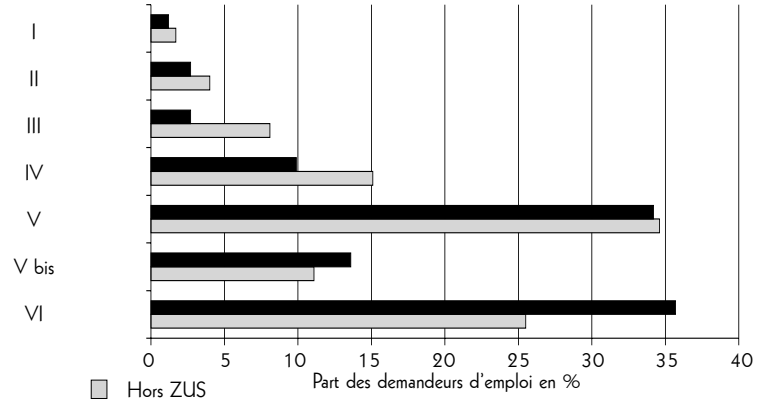
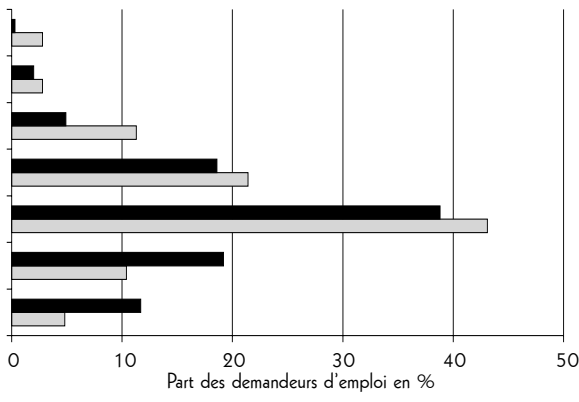
SUR LES MOINS DE 25 ANS

SUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Durée d'inscription



Niveau de formation



Qualification

